Inscriptions à la certification en allemand DSD1

publié le 23/11/2023 - mis à jour le 24/11/2023

Descriptif :

Examen de niveau B1 en allemand pour les 3èmes

Bonjour,

Les élèves germanistes de 3ème ont la possibilité de passer l'examen de la **certification en allemand (Deutsches Sprachdiplom I)**, qui leur permettrait de valider le niveau B1 du cadre européen de référence pour les langues (CECRL). Elle est proposée gratuitement aux élèves **volontaires** des classes de 3ème qui seraient susceptibles de réussir cet examen.
La certification est **reconnue au niveau international**. Le diplôme est délivré par la KMK allemande (Kultusministerkonferenz). Pour obtenir un niveau de langue, il faut réussir toutes les épreuves, dans l'ensemble des activités langagières. Un élève à qui l'on atteste le niveau B1 aura donc réussi le niveau B1 dans les cinq activités. Si, dans l'une d'elles, il n'obtient que le niveau A2, la KMK lui attestera le niveau A2 (niveau visé en fin de collège).

Dates de la session 2024

• la 1ère série d'épreuves (compréhension + expression écrites, et compréhension orale) sera le **mercredi 13 mars** (8h30- 12h), salle 107.

• l'expression orale (individuelle et en interaction, 15 minutes) devra se dérouler **entre le 1er février et le 29 mars** . Les élèves auront des convocations individuelles indiquant le jour et l'heure de leur passage devant le jury, composé de 2 professeurs d'allemand.

Tout élève qui s'inscrit à la certification s'engage à se présenter aux épreuves, sauf cas de force majeure.
Il est à noter que votre enfant aura la **possibilité de (re)tenter l'examen en classe de seconde et de première** .

Je reste à votre disposition pour toute question ou renseignement supplémentaire.
Cordi'allemand,
Mme Petitot

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.